



**Canine du Bas-Rhin**  
affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)



**EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES**  
Avec attribution du C.A.C.I.B. de la FCI et du C.A.C.S. de la SCC



# STRASBOURG

Hippodrome de Hoerd

Autoroute A35 Sortie 49 Hoerd

**Samedi 19 et Dimanche 20 Août 2017**



Entrée des chiens à partir de 8h00 - Début des jugements : 9h30

**1 RING D'HONNEUR**  
**DEBUT BEST ADULTE 16 H**  
**VILLAGE DES ELEVEURS - CSAU**

**Concours**  
**Jeunes Handlers :**  
*inscription sur place*

**ENTRÉE DES CHIENS NON**  
**INSCRITS PAYANTE, avec passage**  
**auprès des services vétérinaires**

**RENSEIGNEMENTS : Canine du Bas-Rhin - 06.01.91.74.28 / 06.64.11.35.34 / 06.82.93.71.91 - president@sabr.asso.fr**

## JURY PRESSENTI

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste des juges suivant le nombre de chiens ou cas imprévisibles.

### SAMEDI 19 AOUT 2017

#### 1<sup>er</sup> GROUPE

Berger allemand ..... M. MEDARD-MANGIN  
Berger Australien ..... M. DUPAS  
Bergers Belges, Schipperke, Bouviers des Flandres, d'Australie, Kelpie ..... M. DESCHUYMERE (B)  
Colley, Bearded Collie, Border Collie, Shetland, Bobtial, Welsh Corgi ..... Dr. PEPER (D)  
**Spéciale Berger de Beauce**, Berger de Brie ..... M. GIANNONE  
**Spéciale Berger Catalan, Berger des Pyrénées** ..... Mme CLASS  
Bergers Hollandais, Schapendoes, Chien Loup de Saarloos ..... Mme A. POUVESLE  
**Spéciale Berger Blanc Suisse** ..... Mme KAZLAUSKAITE (Lit)  
**Spéciale Berger de Picardie** ..... M. SCHWARTZ  
Bergers de l'Est & Italiens, *Reste du 1<sup>er</sup> Groupe* ..... M. CHAPIRO

#### 4<sup>e</sup> Groupe

**Spéciale Teckels** ..... M. KLIEBENSTEIN (D)

#### 5<sup>e</sup> groupe

**Spéciale Akita américain** ..... M. DUPAS  
Chiens Nordiques & Spitz Japonais, Husky,  
Spitz Allemand & Italien, Chow-Chow, Eurasier ..... M. CHAPIRO  
Alaskan Malamute, Podencos, Pharaoh Hound,  
Cirneco de l'Etna, Basenji, *Reste du 5<sup>e</sup> Groupe* ..... Mme MACH (CH)

#### 8<sup>e</sup> Groupe

**Spéciale Retrievers** ..... Mme VARAINE  
Lagottos ..... M. EBERHARDT (D)  
Spaniels, *Reste du 8<sup>e</sup> Groupe* ..... M. MEDARD MANGIN

#### 9<sup>e</sup> groupe

**Spéciale Bichons et Petits Chiens Lion**, Epagneuls Pékinois & Japonais,  
Cavalier King Charles et King Charles ..... Mme BODSON  
Chihuahua, Coton de Tulear, Exotiques ..... Mme KAZLAUSKAITE (Lit)  
Chiens Tibétains ..... Dr. PEPER (D)  
Bouledogue Français ..... Dr. MULIN  
Caniche, Epagneuls Nains Continentaux & Russky Toy,  
Griffons Belges, Boston Terrier et Carlin et *Reste du 9<sup>e</sup> Groupe* ..... M. DESCHUYMERE (B)

#### Races non reconnues par la F.C.I.

Berger Américain Miniature, Barbedo da Terceira, Cursinu,  
Chien Particolore à poil Frisé, Ratier de Prague ..... M. DUPAS

### BEST IN SHOW

#### SAMEDI

Junior Handling ..... Mme MACH (CH)  
Couples, Paires, Lots ..... M. CHAPIRO  
Meutes ..... -  
Meilleur Baby ..... Mme VARAINE  
Meilleur Puppy ..... Mme BODSON  
Meilleur Vétéran ..... Mme MACH  
Meilleur Jeune du Jour ..... M. DUPAS

#### DIMANCHE

Mme MACH (CH)  
M. CHAPIRO  
M. DESCHUYMERE (B)  
Mme FROELICH  
Mme BODSON  
Mme CLASS  
M. DUPAS

#### Meilleur Jeune

1<sup>er</sup> Groupe ..... M. GIANNONE  
2<sup>e</sup> Groupe ..... M. PEPER (D)  
3<sup>e</sup> groupe ..... M. CALLOCH  
4<sup>e</sup> Groupe ..... M. KLIEBENSTEIN (D)  
5<sup>e</sup> Groupe ..... Mme KAZLAUSKAITE (Lit)  
6<sup>e</sup> Groupe ..... M. DESCHUYMERE (B)  
7<sup>e</sup> Groupe ..... M. KLIEBENSTEIN (D)  
8<sup>e</sup> Groupe ..... M. MEDARD MANGIN  
9<sup>e</sup> Groupe ..... M. DESCHUYMERE (B)  
10<sup>e</sup> Groupe ..... M. CHAPIRO  
Races non F.C.I. ..... M. DUPAS

#### Meilleur Adulte

M. GIANNONE  
M. PEPER (D)  
M. KERIHUEL  
M. KLIEBENSTEIN (D)  
M. DESCHUYMERE (B)  
M. DUPAS  
M. KLIEBENSTEIN (D)  
M. MEDARD MANGIN  
Mme MACH (CH)  
M. CHAPIRO  
M. CHAPIRO  
M. DUPAS

**BEST IN SHOW : M. MEDARD MANGIN**

### DIMANCHE 20 AOUT 2017

#### 2<sup>e</sup> Groupe

Schnauzer & Pinscher, Dogue Allemand ..... M. KLIEBENSTEIN (D)  
**Spéciale Bullmastiff - Mastiff**, Boxer ..... Dr. PEPER (D)  
**Spéciale Cane Corso, Spéciale Dobermann** ..... M. GIANNONE  
**Spéciale Rottweiler**, Léonberg ..... Mme KAZLAUSKAITE (Lit)  
Shar Peï ..... M. MEDARD MANGIN  
**Saint Bernard - Dogue du Tibet**, Montagne & Mâtin des Pyrénées,  
Bulldog Anglais, Dogue de Bordeaux ..... Mme CLASS  
**Spéciale Terre-Neuve - Landseer** ..... M. B. POUVESLE  
**Spéciale Bouviers Suisses** ..... Mme MACH (CH)  
Dogue Argentin, Mâtin Napolitain, Berger d'Anatolie, Hovawart, *Reste du 2<sup>e</sup> Groupe* ..... M. DUPAS

#### 3<sup>e</sup> groupe

Airedale & Terriers Divers, Bull Terrier ..... M. CHAPIRO  
American Staffordshire Terrier ..... M. KERIHUEL  
Fox, Deutscher Jagdterrier ..... Mme BODSON  
Jack & Parson Russell terrier, Terriers d'Ecosse ..... Mme FROELICH  
Terrier du Yorkshire ..... M. DUPAS  
**Spéciale Staffordshire Bull Terrier (staffies)**, *Reste du 3<sup>e</sup> Groupe* ..... M. CALLOCH

#### 6<sup>e</sup> Groupe

Rhodesian Ridgeback ..... M. DUPAS  
Dalmatien ..... Mme BODSON  
Saint Hubert, Basset Artésien Normand & Chien d'Artois,  
Basset Hound, *Reste du 6<sup>e</sup> Groupe* ..... M. DESCHUYMERE (B)

#### 7<sup>e</sup> groupe

**Spéciale Epagneul de Munster & Langhaar**,  
Pointer, Setters Irlandais, Anglais, Gordon Epagneul Picard, Bleu de Picardie,  
Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Breton, Epagneul Français ..... M. MEDARD MANGIN  
Braque Allemand, Drahthaar, Braques de Weimar, d'Auvergne, de l'Ariège,  
du Bourbonnais, Français, Italien, Spinone, Braque St Germain,  
Braque Hongrois, Korthals, *Reste du 7<sup>e</sup> Groupe* ..... M. KLIEBENSTEIN (D)

#### 10<sup>e</sup> Groupe

Persan, Barzoi & Magyar Agar, Irish & Deer, Azawakh, Galgo,  
Greyhound, PlI, Whippet ..... M. DUPAS  
**Spéciale Afghan, Salukis**, *Reste du 10<sup>e</sup> Groupe* ..... Mme MACH

#### Races non reconnues par la F.C.I.

Continental Bulldog, Cao de Gado Transmontano,  
Bruno St Hubert Français, Briquet de Provence, Epagneul de St Usuge ..... M. DUPAS

Mme SELTZ-HALTER ainsi que M. KERIHUEL feront toutes les confirmations ainsi que celles des juges étrangers le Samedi  
M. KERIHUEL fera toutes les confirmations des juges étrangers le Dimanche

### Engagements sur internet : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

*Paiement sécurisé par carte bancaire*

La CBR demande 1 € supplémentaire par transaction pour frais de traitement.

**Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.**

### Clôture des engagements :

1<sup>er</sup> : le 13/07/2017 (cachet de la poste)

2<sup>e</sup> (avec majoration des tarifs) : 3/08/17 date de réception

**Il n'y aura aucune prolongation !**

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À L'HIPPODROME DE HOERDT, LES 19 et 20 Août 2017

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 16h30.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRÉSENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

- Seront refusés :
- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
  - b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
  - c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

**Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont la date anniversaire le jour du jugement.**

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants. CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres

nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la classe sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** - (Engagement sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** - (Engagement sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bas-Rhin, par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : La clôture des engagements est fixée au 3 Août 2017 (majoration des tarifs au 13 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

- 1<sup>er</sup> des engagements :
- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
  - b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

- 2<sup>es</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>es</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
  - b) s'il a déjà le titre de Champion International
- Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le

Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Rhodesian Ridgeback	15 mois
Retrievers	15 mois
Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

### OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie :

Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa,

American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.**



**CANINE DU BAS RHIN**  
Exposition Canine Internationale avec attribution du CACS de la S.C.C.  
**DEMANDE D'ENGAGEMENT (PHOTOCOPIES ACCEPTÉES)**  
**STRASBOURG**

**• Pour s'engager à l'exposition des samedi 19 et dimanche 20 Août :**  
**CLOTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS (date de réception) : 3 Août 2017**

(Confirmation autorisée et gratuite pour les chiens exposés)

- remplissez la grille d'engagement ci-dessous et le volet de calcul
- envoyez la feuille à **CEDIA - exposition de Strasbourg - 31230 COUEILLES**, accompagnée de :
  - son règlement libellé à l'ordre de la SCBR (chèque bancaire ou mandat - pour les étrangers, mandat cash ou virement uniquement - joindre obligatoirement la preuve du mandat ou du virement à votre engagement). Les règlements libellés à l'ordre de Cédia seront retournés.
  - des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe travail ou champion
  - du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2<sup>e</sup> catégorie

**OU inscrivez vous sur le site [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr), paiement par CB sécurisé (recommandé)**

**Les engagements par fax ou par mail seront refusés,  
les engagements internet non payés ne seront pas pris en compte**

**Vous recevrez votre carte d'entrée (engagements courriers) ou votre e-carte (engagement internet) une semaine avant l'exposition.**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessous. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Canine du Bas-Rhin de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire :

Renseignements SCBR 06 64 11 35 34 / 06 82 93 71 91			
Droits d'entrée au concours	jusqu'au 13/07	jusqu'au 3/08	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	43 €	53 €	
2 <sup>e</sup> chien	38 €	48 €	
3 <sup>e</sup> chien	34 €	44 €	
4 <sup>e</sup> ou suivants	29 €	39 €	
Puppy, Baby	30 €	30 €	
Vétéran	20 €	20 €	
Ne Concourant Pas	10 €	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	65 €	65 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	15 €	
CSAU (dans la limite des places disponibles)	15 €		
Carte accompagnateur	2 €		
<b>Total des engagements</b>			

**Virements :**

IBAN (International Bank Account Number) :  
**FR76 1027 8010 1100 0204 2250 157**  
BIC (Bank Identifier Code) : **CMCIFR2A**  
**Joindre la preuve du virement ou du mandat à votre engagement.**

**L'envoi d'espèces est rigoureusement interdit**

**Confirmation seule (35 €) : voir en page 4**

**Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé**

**GRILLE D'ENGAGEMENT POUR L'EXPOSITION DES 19 et 20 AOÛT 2017**

**Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue**

**Réservé à la Société**

**N° d'arrivée :**

N° tatouage ou transpondeur (Tatoo/Microchip n°) : \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines (Zuchtbuch Nr. - Pedigree n°) : \_\_\_\_\_

Avec indication de ce livre - Bitte Name des Zuchtbuch angeben - Please name the stud book

Nom du chien (Name des Hundes - Name of the Dog) : \_\_\_\_\_

Race (Rasse - Breed) : \_\_\_\_\_

Taille (Grosse - Size) : \_\_\_\_\_

Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell, Teckels, Spitz, Podenco Portugais, Braques Français, Bull Terrier, Caniches, Chiens à peau nue.

Couleur (Farbe - Colour) : \_\_\_\_\_

Bergers Belges, de Brie, Puli, Dobermanns, Pinschers, Schnauzers, Boxers, Dogues Allemands, Elkhound, Spitz, Chow-Chow, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Cavalier King Charles, Bouledogues, Carlins.

Poil (Haar - Hair) : \_\_\_\_\_

Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, des Pyrénées, Hollandais, Collies, Serra da Estrela, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braques de Weimar, Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua, Petit Chien Russe.

Poids (Gewicht - Weight) : \_\_\_\_\_

Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance (Geburtsdatum - Birth date) : \_\_\_\_\_ Sexe (Geschlecht - Sex) : \_\_\_\_\_

Nom du père (Name des Vaters - Name of the Sire) : \_\_\_\_\_

Nom de la mère (Name der Mutter - Name of the Dam) : \_\_\_\_\_

Producteur (Name des Züchters - Breeder's name) : \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie - Eigentümer der Hündin bei der Deckung - Owner of the Dam at time of the mating)

Propriétaire (Name des Eigentümers - Owner's name) M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**CLASSES D'ENGAGEMENT (VOIR RÈGLEMENT et verso pour travail et champion)**

Ouvverte <input type="checkbox"/> à partir de 15 mois	Intermédiaire <input type="checkbox"/> de 15 mois à moins de 24 mois	Travail <input type="checkbox"/> à partir de 15 mois	Champion <input type="checkbox"/> à partir de 15 mois	Jeune <input type="checkbox"/> de 9 mois à moins de 18 mois
Puppy <input type="checkbox"/> de 6 mois à moins de 9 mois	Baby <input type="checkbox"/> de 4 mois à moins de 6 mois	Vétéran <input type="checkbox"/> à partir de 8 ans	Meute <input type="checkbox"/>	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>
			Confirmation <input type="checkbox"/>	

**Inscription sur place et gratuite pour les COUPLE, PAIRE, JEUNE PRESENTATEUR, LOT D'AFFIXE, LOT DE REPRODUCTEUR**

**Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte**

**POUR LES ENGAGEMENTS :**

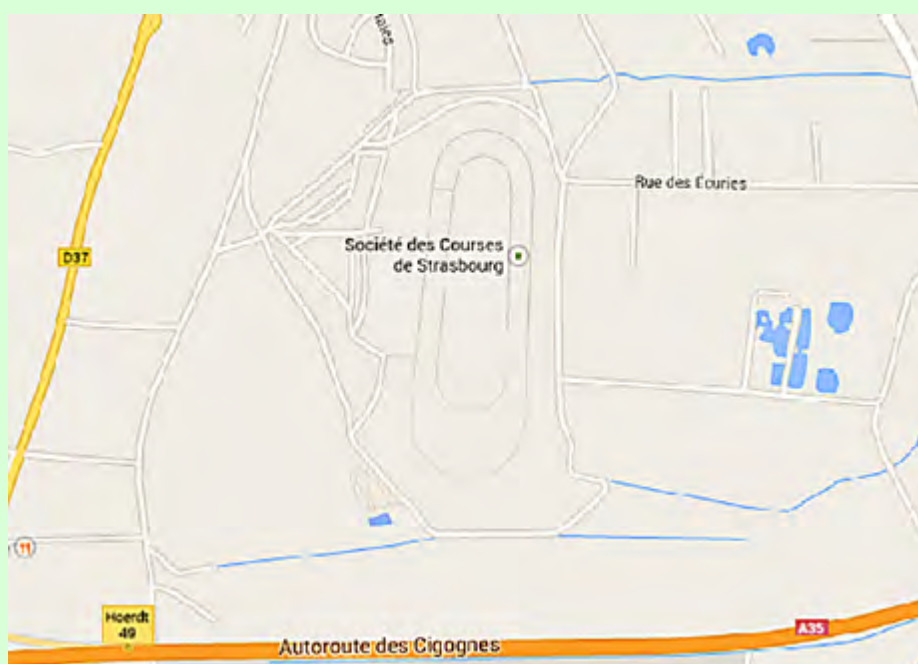
- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements
- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe



**STRASBOURG-HOERDT  
2017**

**Rue du Cheval Noir  
67720 HOERDT**

**Accès exposant :  
Autoroute A35  
Sortie 49**



**A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE  
SAMEDI 19 AOÛT 2017 à partir de 10 h  
Clôture des Engagements : 5 Août 2017**

à renvoyer, accompagné de votre règlement et d'une enveloppe timbrée à  
Cédia - Confirmation Strasbourg - 31230 COUEILLES

Race \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

Identification : \_\_\_\_\_ N° L.O.F. : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

**Tarif de l'engagement : 35 € à l'ordre de la Canine du Bas-Rhin.  
Les accusés de réception des engagements courrier comme des engagements internet  
seront expédiés 8 jours avant la séance de confirmation**